



CONFÉRENCE

PRÉSENTATION DE THÈSES DU LABORATOIRE DE DROIT CIVIL #3

30 mars 2021
En direct sur Youtube

Laboratoire de droit civil

Le [Laboratoire de droit civil](#) organise un cycle de conférences de présentation de thèses.

La troisième séance sera consacrée à la présentation de deux thèses :

- > « [Les sanctions pécuniaires civiles](#) » faite par Nathan ALLIX, docteur en droit de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ;
- > « [L'effectivité de la protection des personnes par le droit des données à caractère personnel](#) » faite par Suzanne VERGNOLLE, docteur en droit de l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

La séance sera retransmise en direct sur la [chaîne YouTube](#) et sur la [page Twitter](#) du laboratoire.